



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental

RAPPORT N° 19.28

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET
FINANCIÈRES

Direction :

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

RAPPORT N° 19.28

Mes chers Collègues,

Par le présent rapport, je sou mets au vote de l'Assemblée le projet de compte administratif pour l'exercice 2018 du budget annexe d'assainissement.

Les résultats du compte administratif s'établissent ainsi :

- les dépenses d'exploitation se sont élevées à 17,81 M€ et les recettes représentent 26,63 M€. Le solde d'exécution de la section d'exploitation est un excédent de 8,82 M€ ;
- les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 42,06 M€ et les recettes d'investissement s'établissent à 31,54 M€. Le solde de la section d'investissement est un déficit de 10,52 M€.

Après une présentation des différentes dépenses et recettes de la section d'exploitation (I) et de la section d'investissement (II), l'affectation des résultats dégagés sera proposée (III).

I. SECTION D'EXPLOITATION

A. DEPENSES

En 2018, les dépenses se sont établies à 17,81 M€ contre 19,92 M€ en 2017. Au total, les dépenses réelles d'exploitation se sont élevées à 4,98 M€ contre 6,40 M€ en 2017.

Cette baisse s'explique notamment par une baisse des charges exceptionnelles, qui avaient donné lieu à une dépense de 0,84 M€ en 2017, dont 0,62 M€ pour le paiement des dommages et intérêts dus aux sociétés COLT et Level 3 Communications, et par une baisse des charges de personnel.

Les principaux postes de dépenses de la section d'exploitation sont les suivants :

- 3,63 M€ au titre des charges de personnel rattachées au service d'assainissement contre 4,04 M€ en 2017 ;
- 0,59 M€ au titre des charges à caractère général, contre 0,82 M€ en 2017, ces charges ayant été impactées en 2017 par le paiement du solde du marché relatif au bilan quinquennal des réhabilitations d'ouvrages visitables pour un total de 0,28 M€.

En matière de dépenses d'ordre, la dotation aux amortissements des immobilisations s'est élevée à 12,84 M€. Cette inscription en dépenses se traduit par une recette équivalente en section d'investissement.

B. RECETTES

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à 26,63 M€ contre 26,42 M€ en 2017.

Cette légère augmentation s'explique notamment par la hausse de la recette perçue au titre de la redevance d'assainissement, partiellement compensée par les diminutions des droits de raccordement au réseau départemental, de la prime AQUEX versée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et de la contribution des eaux pluviales versée par le budget général. Celle-ci étant calculée en fonction des dépenses et des recettes d'exploitation, elle a vu son montant diminuer en raison de la réduction des dépenses d'exploitation.

Les deux principales recettes d'exploitation sont constituées de la redevance d'assainissement collectif et de la contribution des eaux pluviales versée par le budget général :

- 15,46 M€ ont été perçus en 2018 au titre de la redevance d'assainissement contre 14,58 M€ en 2017 ;
- 3,22 M€ ont été perçus au titre de la contribution du budget général pour les eaux pluviales prises en charge par le budget annexe par les réseaux unitaires contre 3,62 M€ en 2017.

Les autres recettes comptabilisées sont les suivantes :

- 0,46 M€ au titre des droits de raccordement au réseau départemental contre 0,93 M€ en 2017 ;
- 0,70 M€ au titre des conventions d'occupation du domaine public non routier du réseau d'assainissement départemental pour le passage des réseaux de télécommunication contre 0,92 M€ en 2017 ;
- 0,19 M€ au titre de la prime AQUEX versée par l'AESN contre 0,68 M€ en 2017 ;
- 0,21 M€ au titre des recettes du contrat de couverture SWAP contre 0,24 M€ en 2016.

Enfin, 4,11 M€ ont été réalisés au titre des recettes d'ordre, correspondant à l'amortissement des subventions d'équipement reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région Île-de-France.

C. SOLDE DE LA SECTION D'EXPLOITATION 2018

Le solde de la section d'exploitation pour l'exercice 2018 s'élève à 8 819 712,59 € avant la reprise des résultats de l'exercice antérieur.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 42,06 M€ en 2018 contre 34,07 M€ en 2017. Cette augmentation de plus de 23 % des dépenses d'investissement s'explique par la poursuite de la réalisation de travaux d'envergure pour l'adaptation du réseau d'assainissement départemental aux projets de transports. La ventilation des dépenses réalisées en 2018 est la suivante :

Le maintien du patrimoine d'assainissement

Les dépenses réalisées en matière de travaux d'extension et de remplacement des réseaux ont diminué et s'élèvent à 2,20 M€ (contre 5,18 M€ en 2017).

Cette diminution est due à la fin de grands chantiers sur le réseau d'assainissement : les travaux de réhabilitation du collecteur unitaire visitable situé rue Sadi Carnot à Nanterre et les travaux préparatoires de la réhabilitation du collecteur situé avenue du Général Leclerc à Bourg-la-Reine.

0,69 M€ sont toujours consacrés à la réalisation d'études de programmation des travaux d'assainissement (travaux neufs et réhabilitations) contre 1,24 M€ en 2017.

La prise en compte de l'impact des travaux de voirie et de transports

En matière de travaux d'adaptation des réseaux aux projets de transports et de voirie, 31,38 M€ ont été réalisés (contre 19,67 M€ en 2017).

Ces dépenses se sont réparties principalement de la manière suivante :

- 26,80 M€ ont été réalisés pour les travaux d'adaptation des ouvrages, de dévoiement et de réhabilitations effectués dans le cadre de l'opération du tramway T10 allant d'Antony à Clamart (contre 13,25 M€ en 2017) ;
- 2,04 M€ ont été réalisés pour les travaux de dévoiement d'un collecteur en lien avec le projet d'élargissement de la RD1 entre Clichy et Levallois (contre 0,98 M€ en 2017) ;
- 1,16 M€ ont été consacrés aux travaux sur les réseaux d'assainissement impactés par le projet du Grand Paris Express (contre 1,97 M€ en 2017) ;
- 0,73 M€ ont été consacrés aux travaux d'adaptation des ouvrages dans le cadre de l'opération du tramway T1, sur la portion Asnières-Colombes (contre 2,54 M€ en 2016).

La gestion automatisée

En 2018, 0,97 M€ ont été consacrés à l'amélioration et au développement de la métrologie au sein du système de Gestion Automatisée par l'Informatique de l'Assainissement (GAIA) contre 0,70 M€ en 2017.

Les opérations financières et comptables

- 4,11 M€ ont été réalisés au titre de l'amortissement des subventions d'équipement reçues notamment de l'Agence de l'Eau et de la Région Île-de-France. Cette dépense a donné lieu à la réalisation d'une recette de fonctionnement du même montant ;
- 3,40 M€ ont été consacrés aux remboursements en capital des emprunts contractés.

B. RECETTES

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées au total à 31,54 M€ (contre 28,39 M€ en 2017), dont 18,70 M€ de recettes réelles décomposées ainsi :

- 16,59 M€ au titre de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement par une partie de l'excédent cumulé de l'exercice 2017 de la section d'exploitation (contre 10,91 M€ en 2017) ;

- 1,92 M€ au titre des subventions versées par l'AESN et la Société du Grand Paris (contre 1,30 M€ en 2017) ;
- 0,19 M€ au titre des emprunts contractés pour le financement des travaux (contre 0,85 M€ en 2017).

Les recettes au titre des opérations d'ordre ont quant à elles représenté 12,83 M€ pour l'amortissement des immobilisations.

C. SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2018

Le résultat réel de l'exercice 2018 pour la section d'investissement se traduit par un déficit de 10 520 820,91 €. Il s'explique par un montant important de travaux pour l'adaptation des réseaux aux projets de transports et de voirie.

III. AFFECTATION DES RESULTATS

Les tableaux synthétiques ci-après retracent les résultats de l'exercice 2018 :

Section d'exploitation

Dépenses de l'exercice 2018	17 811 326,03 €
Recettes de l'exercice 2018	26 631 038,62 €
Excédent reporté de l'exercice antérieur	14 546 261,38 €
Résultat cumulé de l'exercice 2018	23 365 973,97 €

Le solde de la section d'exploitation pour l'exercice 2018 est un excédent de 8,82 M€.

Après la prise en compte de l'excédent de l'exercice antérieur (résultat de l'exercice 2017 de 14,55 M€), l'excédent cumulé s'établit à 23,37 M€.

Section d'investissement

Dépenses de l'exercice 2018	42 063 115,52 €
Recettes de l'exercice 2018	31 542 294,61 €
<i>dont compte de réserve 1068 (résultat de l'exercice 2017)</i>	<i>16 591 301,99 €</i>
Déficit reporté de l'exercice antérieur	- 16 591 301,99 €
Résultat cumulé de l'exercice 2018	- 27 112 122,90 €

Le solde de la section d'investissement pour l'année 2018 est un déficit de - 10,52 M€.

Après la prise en compte du déficit de l'exercice antérieur (résultat de l'année 2017 de - 16,59 M€), le déficit cumulé s'établit à - 27,11 M€.

L'affectation des résultats de l'exercice 2018 sera réalisée dans le cadre du budget supplémentaire 2019.

L'excédent dégagé par la section d'exploitation de 23 365 973,97 € sera affecté au compte de réserve 1068 de la section d'investissement, afin de couvrir le déficit constaté de 27 112 122,90 €, affecté au compte 001 de la section d'investissement, et d'obtenir un solde d'exécution de - 3 746 148,93 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

Signé

Patrick Devedjian

Compte administratif 2018

Budget annexe d'assainissement

Présentation synthétique

Les résultats du compte administratif 2018 du budget annexe d'assainissement s'établissent ainsi :

- les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 17,81 M€ et les recettes représentent 26,63 M€. Le solde d'exécution de la section de fonctionnement est un excédent de 8,82 M€ ;
- les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 42,06 M€ et les recettes d'investissement s'établissent à 31,54 M€. Le solde de la section d'investissement est un déficit de 10,52 M€.

1. Dépenses d'exploitation

En 2018, les dépenses se sont établies à 17,81 M€ contre 19,92 M€ en 2017. Les dépenses réelles ont représenté 4,97 M€, dont 3,63 M€ au titre des charges de personnel et 0,59 M€ au titre des charges à caractère général. Les dépenses d'ordre se sont élevées à 12,84 M€, constituées de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation se sont élevées à 26,63 M€ contre 26,42 M€ en 2017, dont 22,52 M€ de recettes réelles (dont 15,46 M€ au titre de la redevance d'assainissement et 3,22 M€ au titre de la contribution du budget général pour les eaux pluviales).

3. Dépenses d'investissement

En 2018, les dépenses se sont établies à 42,06 M€ contre 34,07 M€ en 2017. Les dépenses réelles ont représenté 37,95 M€ et se sont constituées des dépenses relatives aux travaux et aux études (34,55 M€) et des dépenses financières (3,40 M€). Les dépenses d'ordre ont représenté un total de 4,11 M€.

4. Recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 31,54 M€ contre 28,39 M€ en 2017, dont 18,71 M€ de recettes réelles (dont 16,59 M€ abondés depuis l'excédent d'exploitation de 2017). S'agissant des recettes d'ordre, 12,84 M€ ont été réalisés, au titre des amortissements des immobilisations

5. Résultat global de clôture

De manière synthétique, les résultats de l'exercice 2018 sont les suivants :

Section d'exploitation	
Dépenses de l'exercice 2018	17 811 326,03
Recettes de l'exercice 2018	26 631 038,62
Excédent reporté de l'exercice antérieur	14 546 261,38
Résultat cumulé de l'exercice 2018	23 365 973,97

Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice 2018	42 063 115,62
Recettes de l'exercice 2018	31 542 294,61
<i>dont compte de réserve 1068 (résultat de l'exercice 2017)</i>	<i>16 591 301,99</i>
Déficit reporté de l'exercice antérieur	-16 591 301,99
Résultat cumulé de l'exercice 2018	-27 112 122,90